

Ex. :—Passant trop tôt dans des flots de douceurs,  
Bourré de sucre et brûlé de liqueurs,  
Vert-Vert tombant sur un tas de dragées  
En noirs cyprès vit ses roses changées...

(GRESSET, *Vert-Vert*).

### C.—Vers de huit syllabes.

6. Ces vers sont susceptibles de noblesse, de douceur et de grâce; ils conviennent au genre lyrique — ode, cantate, chanson, aux sujets tantôt sérieux, tantôt badins.

Ex. : Le Temps.

Ce vieillard qui d'un vol agile,  
Fuit sans jamais être arrêté ;  
Le temps, cette image mobile  
De l'immobile éternité,  
A peine du sein des ténèbres  
Fait éclore les faits célèbres  
Qu'il les replonge dans la nuit ;  
Auteur de tout ce qui doit être,  
Il détruit tout ce qu'il fait naître  
A mesure qu'il le produit.

(J.-B. ROUSSEAU).

### D.—Vers de sept syllabes.

7. Moins harmonieux que les précédents, ils s'emploient néanmoins dans les mêmes circonstances que ceux de huit.

Ex. :—Oh ! que tes œuvres sont belles !  
Grand Dieu, quels sont tes bienfaits !  
Que ceux qui te sont fidèles  
Sous ton joug trouvent d'attraits !

(J.-B. ROUSSEAU).

L'on remarquera qu'il y a, dans ces vers, moins de charme et de sonorité, à cause du nombre impair des syllabes : ce qui l'interrompt brusquement pour l'oreille.

### E.—Vers de six syllabes.

8. Ces vers s'emploient rarement seuls, parce qu'ils produisent l'effet de vers alexandrins, coupés en deux parties égales.

— Du reste, il en est ainsi des autres — cinq, quatre, trois, deux, une, syllabes. Mais les uns et les autres se mélangent très bien avec les plus